GUIDE DE VISITE AUTONOME À L'EXTÉRIEUR

Découvrez la Colline

ART

ARCHITECTURE

HISTOIRE

PATRIMOINE

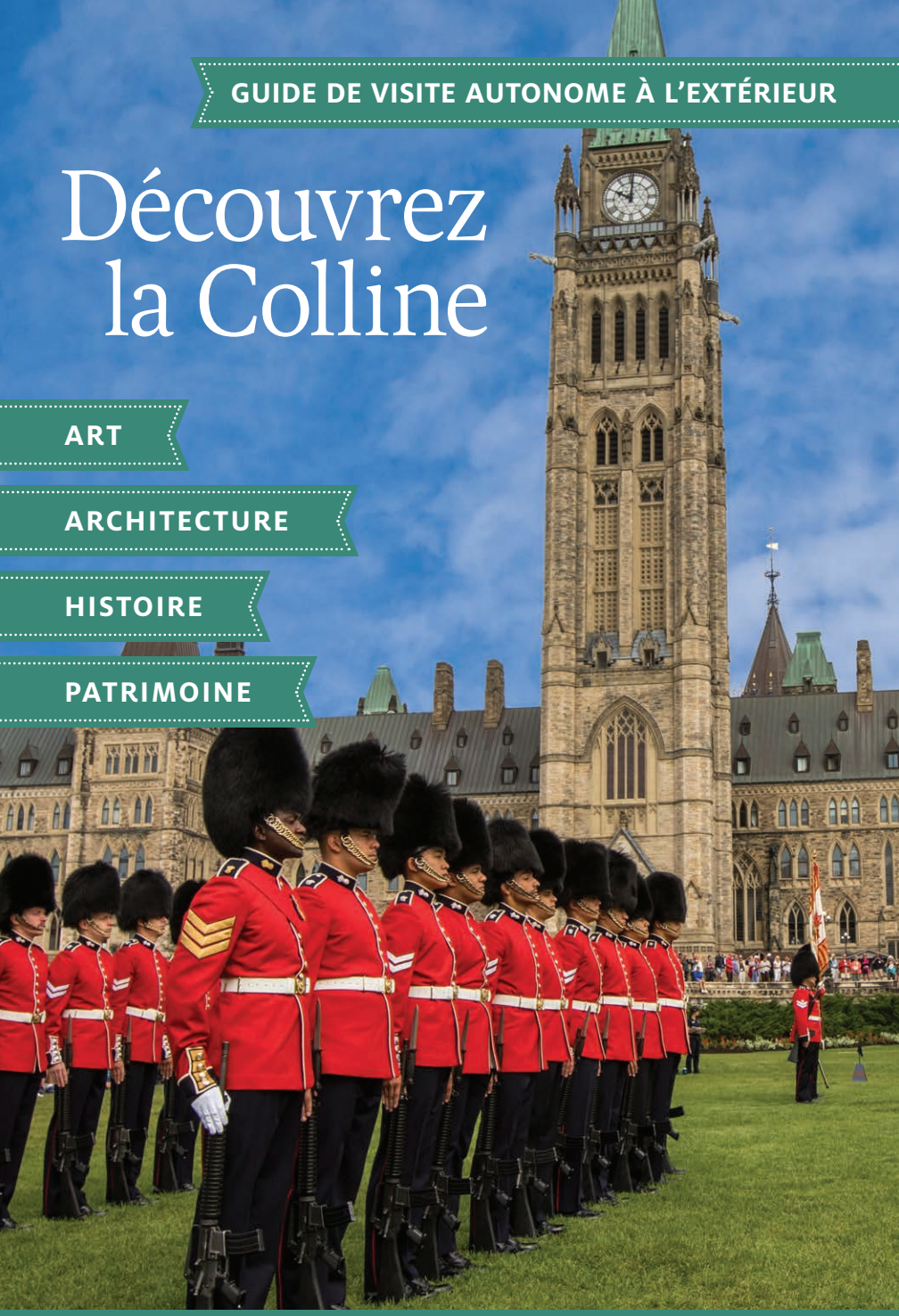

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Canada

Vous avez le choix!

IL Y A TELLEMENT DE FAÇONS DE DÉCOUVRIR LA CAPITALE DU CANADA

VENEZ NOUS RENCONTRER

Passez au Kiosque d'information de la capitale ou parlez à l'un de nos agents d'information ambulants.

LAISSEZ-VOUS GUIDER

Téléchargez notre appli des visites de la capitale et optez pour celle qui vous convient.

Kiosque d'information de la capitale | 90, rue Wellington, Ottawa

Agents d'information ambulants | En poste près des principales attractions

Applications mobiles gratuites | canada.ca/capital-mobile-applications

canada.ca/capitale-du-canada • 1-844-878-8333 • 1-888-997-3123 (ATS)

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Canada

Bienvenue sur la colline du Parlement

La colline du Parlement est au cœur de la démocratie canadienne et elle symbolise notre fierté nationale. C'est le siège du gouvernement du Canada où se rassemblent les sénateurs nommés et les députés élus de tous les coins du pays pour adopter les lois qui influent sur la vie de tous les Canadiens et Canadiennes. La colline du Parlement est aussi un endroit où découvrir les personnages, les événements et les réalisations qui ont marqué l'histoire du pays et dont l'influence se prolonge dans notre présent et notre avenir. Ce lieu révèle au visiteur attentif l'âme du Canada et de ses gens, son histoire et sa culture.

La planification du site, la construction des édifices, l'érection des monuments et l'aménagement paysager de la colline du Parlement ont commencé en 1859. Depuis, on a modifié son aspect pour que la Colline soit à l'image d'un pays moderne, en pleine évolution. Aujourd'hui, environ un million et demi de visiteurs découvrent chaque année ce site unique situé au cœur de la capitale du Canada. Lieu de travail, de rencontre et de loisirs, la colline du Parlement est le symbole et le site de commémoration d'une grande nation.

Ce guide de visite autonome a été conçu pour vous aider à découvrir la colline du Parlement. Vous pouvez aussi visiter le canada.ca/capitale-applications-mobiles et télécharger notre application de visite guidée gratuite de la colline du Parlement.

Capitale

Le cœur symbolique du Canada

En raison des travaux effectués sur la colline du Parlement, des statues ou points d'intérêt pourraient être inaccessibles.

COUR SUPRÊME DU CANADA

Du début mai à la fin août : de façon continue.

De septembre à avril : sur réservation seulement.

OCCASIONS DE PHOTO

La Colline compte plusieurs bons endroits où prendre des photos. En voici parmi les meilleurs.

TOILETTES

Accès universel

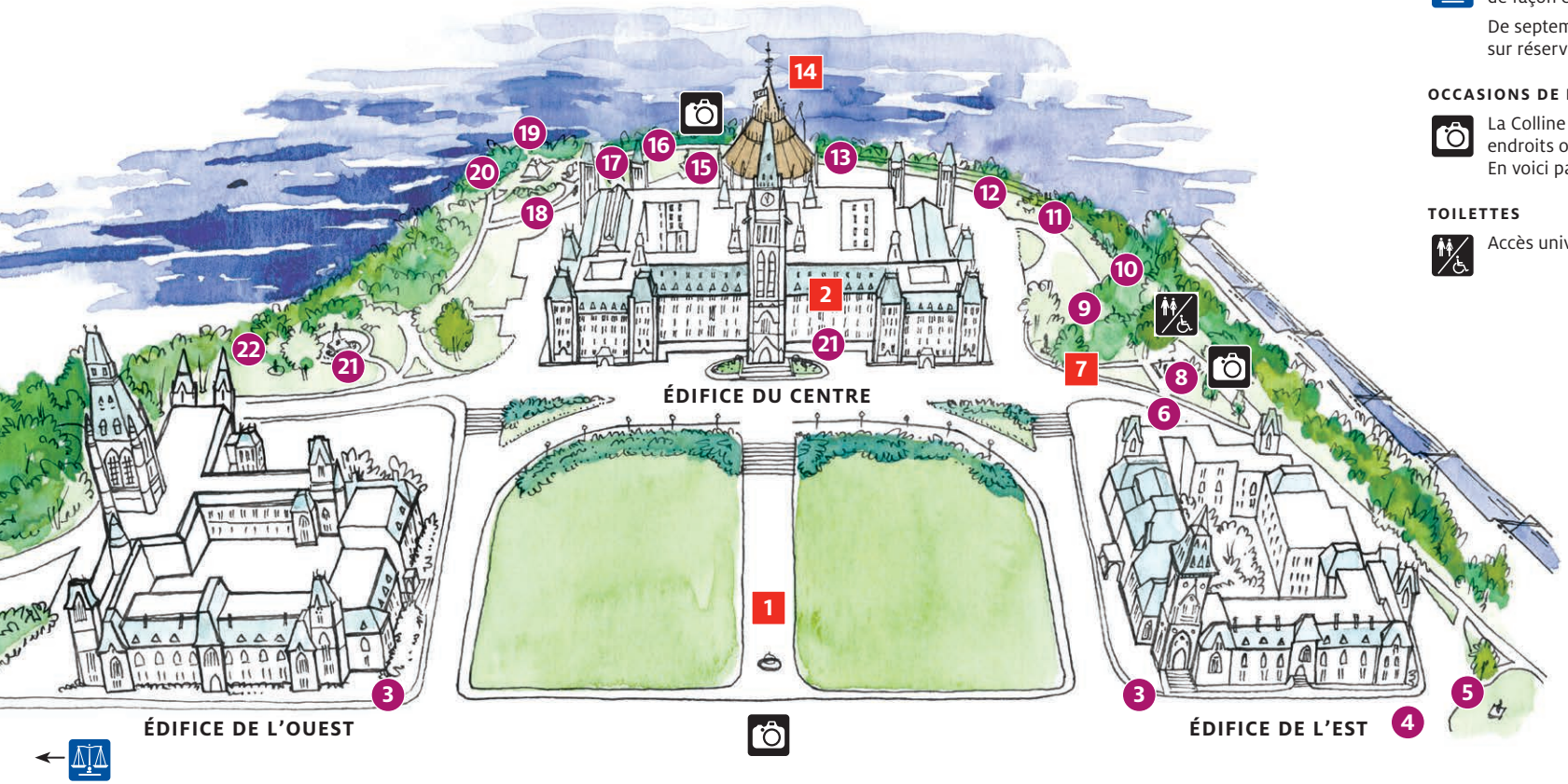

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre du Patrimoine canadien, 2018

Catalogue # CH4-167/2018F
ISBN # 978-0-660-24414-3

CIRCUIT PROPOSÉ

Promenez-vous à votre guise. Les numéros se rapportent aux statues et aux différents points d'intérêt que l'on trouve sur la Colline. Bonne visite!

Si vous n'avez que 30 minutes pour découvrir la colline du Parlement, nous vous proposons ces quatre arrêts.

1 La flamme du centenaire 5
2 L'édifice du Centre et la tour de la Paix . . . 6
3 Les édifices de l'Est et de l'Ouest 8
4 Le Monument de la guerre de 1812 9
5 Sir Wilfrid Laurier 10
6 William Lyon Mackenzie King 11
7 Sir John A. Macdonald 12
8 Les femmes sont des personnes! 14
9 La reine Elizabeth II 16
10 George Brown 17
11 Robert Baldwin et sir Louis-Hippolyte LaFontaine 18
12 Alexander Mackenzie 19
13 Sir George-Étienne Cartier 19
14 La Bibliothèque du Parlement 20
15 Thomas D'Arcy McGee 21
16 La cloche de la tour Victoria 21
17 Sir Robert Borden 22
18 John G. Diefenbaker 23
19 Le Pavillon d'été 24
20 Le Monument commémoratif des policiers et agents de la paix canadiens 25
21 La reine Victoria 26
22 Lester B. Pearson 28

PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE

La colline du Parlement fait actuellement l'objet de gros travaux de restauration afin de préserver certains des édifices patrimoniaux les plus importants du Canada, dont les édifices du Centre, de l'Ouest, de l'Est. Ce programme de restauration a été baptisé « la vision et le plan à long terme ».

Les travaux progressent comme prévu

À ce jour, 21 grands projets de la vision et du plan à long terme ont été terminés dans les délais et sans dépassement de budget. Les trois principaux édifices du Parlement, à savoir les édifices du Centre, de l'Ouest et de l'Est, sont en cours de restauration. En outre, on construit un nouveau Centre d'accueil des visiteurs sur la Colline parlementaire.

- L'édifice de l'Est fera l'objet de gros travaux de restauration pour en faire un espace moderne, sûr et durable pour le Parlement, tout en conservant sa structure patrimoniale.
- L'édifice de l'Ouest, qui a été construit entre 1866 et 1906, a été le premier des trois principaux édifices du Parlement à faire l'objet de gros travaux. On a notamment restauré complètement la maçonnerie, restauré et modernisé l'intérieur de l'édifice, et installé une verrière qui couvre désormais l'ancienne cour ouverte. Ces nouveaux locaux accueilleront temporairement la Chambre des communes durant la réalisation des grands travaux de restauration de l'édifice du Centre
- Construit entre 1859 et 1910, l'édifice de l'Est abrite les bureaux des parlementaires. Afin de préserver le caractère unique de cet édifice, des travaux sont en cours, dont la réparation des murs de pierre du XIXe siècle.

Services publics et Approvisionnement Canada

Réhabilitation de l'édifice de l'Ouest

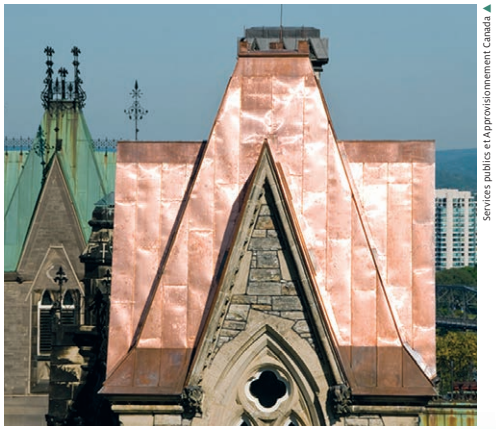
Services publics et Approvisionnement Canada

Pour en apprendre plus au sujet de la réhabilitation à long terme de la colline du Parlement et des édifices adjacents consultez le site canada.ca/cite-parlementaire.

1 LA FLAMME DU CENTENAIRE

Le premier ministre Lester B. Pearson a allumé la flamme du centenaire le soir du 31 décembre 1966 pour commémorer le 100e anniversaire de la Confédération. La flamme, dansant au-dessus de l'eau qui coule, est alimentée par du gaz naturel.

Autour de la flamme se trouvent les écussons en bronze des provinces et territoires, ainsi que leur symbole floral, et la date à laquelle la province ou le territoire est entré dans la Confédération. Pour marquer le 150e anniversaire de la Confédération, on a ajouté les symboles du Nunavut en 2017 et le premier ministre Justin Trudeau a rallumé la flamme.

LES TOITS DE CUIVRE

À l'origine, le toit des édifices du Parlement était recouvert de tuiles d'ardoise multicolores. Quand est venu le temps de les remplacer, on a opté pour des panneaux de cuivre, plus résistants. Le vert est le résultat de la réaction chimique qui se produit quand le cuivre entre en contact avec l'oxygène et d'autres agents d'altération (la pluie, la pollution et autres). Le cuivre passe progressivement d'un cuivre brillant, au marron, à un vert bien particulier.

2 L'ÉDIFICE DU CENTRE

L'édifice du Centre abrite le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement. C'est là que sont étudiées les questions d'intérêt national et que sont présentés et débattus les projets de loi qui, une fois adoptés, deviennent les lois qui régissent le pays. Reconstruit après l'incendie de 1916, et inauguré en 1920, le nouvel édifice offre plus d'espace et se veut plus fonctionnel.

La salle du Sénat occupe sa moitié est, et la Chambre des communes, sa moitié ouest. Ici, 105 sénateurs et 338 députés se font les porte-paroles des différents points de vue et des préoccupations des Canadiens et Canadiennes de tous les coins du pays. Le Hall d'honneur, situé au cœur du bâtiment, relie symboliquement ses différentes sections. Comptant plusieurs monuments commémoratifs, cet endroit est tout indiqué pour les cérémonies et les commémorations nationales.

Marc Fowler, ©Bibliothèque du Parlement

La salle du Sénat

Roy Grogan, ©Bibliothèque du Parlement

La Chambre des communes

Karen Cooper, ©Bibliothèque du Parlement

Le Hall d'honneur

Bibliothèque et Archives Canada, C-003760

QUE LES CHOSES ONT CHANGÉ!

Regardez attentivement cette photo et comparez-la à l'édifice du Centre tel qu'il est aujourd'hui. Cet édifice a bien changé depuis 1880! Le site peut paraître différent mais les Canadiens et Canadiennes s'y rassemblent toujours, comme ils le font depuis plus de 150 ans, pour discuter, débattre, définir, décider et célébrer.

La tour de la Paix

La tour de la Paix a été construite entre 1919 et 1927 à la mémoire de plus de 65 000 soldats canadiens morts au combat durant la Première Guerre mondiale. Cette structure haute de 92,2 mètres (302 pieds, 6 pouces) loge la Chapelle du Souvenir, un monument qui rend hommage aux militaires canadiens qui ont perdu la vie en servant leur pays.

La tour de la Paix est un campanile, c'est-à-dire un clocher autoportant — ce que n'était pas la tour Victoria, qu'elle a remplacée. En plus des cloches qui sonnent tous les quarts d'heure, la tour abrite un carillon. Il s'agit d'un ensemble de cloches actionnées au moyen d'un clavier qui se trouve dans une petite pièce à mi-hauteur de la tour. Les 53 cloches du carillon de la tour de la Paix sont toutes de tailles différentes. La plus grosse s'appelle le « bourdon »; elle pèse 10 090 kilogrammes (22 245 livres), ce qui équivaut au poids de trois éléphants africains mâles adultes! La plus petite cloche ne pèse que 4,5 kilogrammes (10 livres).

Le carillonneur fait résonner les plus petites cloches en frappant le clavier avec son poing légèrement refermé. On actionne les plus grosses cloches en se servant du pédalier.

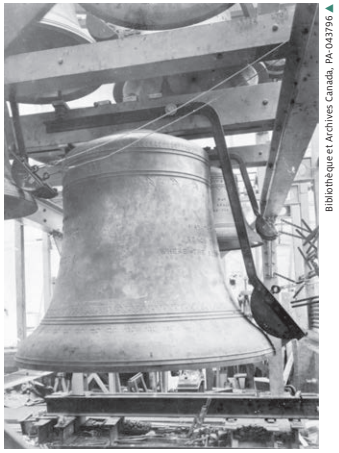

Bibliothèque et Archives Canada, PA-043796

3 LES ÉDIFICES DE L'EST ET DE L'OUEST

Les édifices de l'Est et de l'Ouest ont d'abord été conçus pour accueillir les bureaux de tous les ministères et de tous les fonctionnaires fédéraux. Mais la croissance du pays est si rapide qu'en 1883 le gouvernement manque déjà d'espace. Les locaux nécessaires aux sénateurs, aux députés et à leur personnel sont répartis dans les édifices du Centre, de l'Est et de l'Ouest et ailleurs. Les ministères, eux, trouvent à se loger dans des bureaux situés dans toute la région de la capitale du Canada et au-delà.

Les murs extérieurs des édifices du Parlement sont faits de grès de Nepean, une pierre locale, poreuse, qui réagit à la pollution de l'air. À l'origine de couleur beige, la pierre a noirci avec le temps. Comparez les pierres de l'édifice de l'Ouest rénové à celles de l'édifice de l'Est.

AUX AMATEURS D'ARCHITECTURE

Remarquez la ressemblance entre les édifices de l'Est et de l'Ouest. Construits tous deux dans les années 1860, ils sont de style néogothique de la grande époque victorienne. Ce style architectural se caractérise par de nombreux arcs en ogives, des pierres de couleur et de proportions irrégulières, de la maçonnerie compliquée et des sculptures de pierre.

Plus vous regardez les édifices du Parlement, plus vous pouvez déceler de détails, dont de merveilleuses sculptures décoratives d'animaux et de formes étranges, appelées grotesques, qui vous fixent du regard.

L'édifice de l'Est

Remarquez les pièces formant la base sur laquelle les sept personnages se trouvent. Le socle de pierre brute représente la dureté de la terre dans les années 1800. Quant aux deux bateaux en granit, ils évoquent le théâtre maritime de cette guerre.

4 LE MONUMENT DE LA GUERRE DE 1812 *TRIOMPHE GRÂCE À LA DIVERSITÉ*

Adrienne Alison, 2014

Le Monument de la guerre de 1812 rend hommage au courage et à la bravoure de ceux et celles qui ont servi leur pays et défendu leur terre contre l'invasion américaine.

L'œuvre est nommé *Triomphe grâce à la diversité,* pour souligner l'union des forces de gens de diverses origines qui se sont battus sur le théâtre terrestre et maritime de cette guerre : un combattant métis actionnant un canon A; un soldat de l'armée britannique tirant du mousquet B; un milicien canadien levant le bras en signe de triomphe C; un guerrier autochtone pointant au loin D; un marin britannique tirant une corde E et une femme soignant un voltigeur F.

Grotesque ▲ ►

Ronde-bosse de salamandre ▲

5 SIR WILFRID LAURIER (1841-1919), 7E PREMIER MINISTRE DU CANADA, DE 1896 À 1911

Joseph-Émile Brunet, 1927

De la colline du Parlement, sir Wilfrid Laurier porte son regard vers le Canada et la capitale moderne qu'il a contribué à bâtir. Orateur talentueux, Laurier a encouragé les Canadiens et Canadiennes à croire en l'avenir brillant du pays. Au nombre de ses réalisations figurent une vigoureuse politique d'immigration favorisant le développement de l'Ouest, la croissance industrielle et agricole et l'adhésion à la Confédération d'un nouveau territoire, le Yukon, et de deux nouvelles provinces, l'Alberta et la Saskatchewan.

"Le Canada a une histoire modeste jusqu'à maintenant, mais celle-ci n'en est, d'après moi, qu'à ses balbutiements. Elle débute dans le siècle présent. Le XIXe siècle a été celui des États-Unis. Je pense que nous pouvons affirmer que c'est le Canada qui envahira le XXe siècle."
– Sir Wilfrid Laurier, 1904

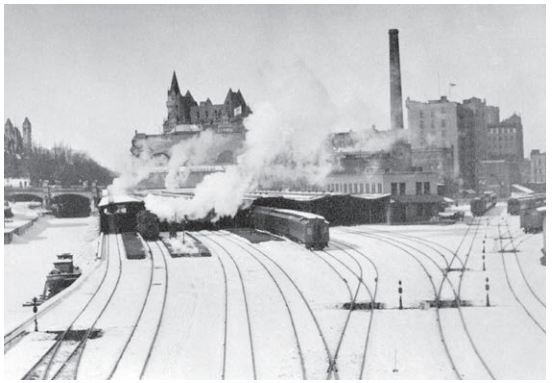

Bibliothèque et Archives Canada, PA-139242

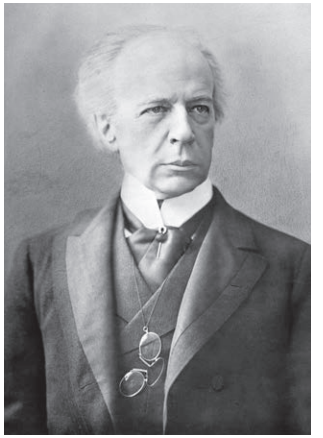

Bibliothèque et Archives Canada, C-008103

Artist: Sir William Orpen; Library and Archives Canada, Acc. No. 1996-116-35
William Lyon Mackenzie King Collection, Laurier House (détail)

Lors d'une cérémonie historique à la Cour suprême du Canada, tenue le 3 janvier 1947, King reçoit le tout premier certificat de citoyenneté canadienne. Aujourd'hui, environ 160 000 néo-Canadiens et néo-Canadiennes obtiennent leur citoyenneté chaque année.

Chris Lund, Office national du film du Canada, Photothèque, Bibliothèque et Archives Canada, PA-197418 (détail)

BÂTIR UNE CAPITALE

Imaginez cette scène du temps de Laurier. Un enchevêtrement de voies ferrées mènent à la gare Union (maintenant le Centre de conférences du gouvernement) et au Château Laurier . C'est Laurier qui a fait d'Ottawa une capitale digne de ce nom et qui suscite la fierté des Canadiens et Canadiennes. En 1899, il a créé la Commission d'amélioration d'Ottawa dans le but d'embellir la capitale et d'en planifier l'aménagement.

6 WILLIAM LYON MACKENZIE KING (1874-1950), 10E PREMIER MINISTRE DU CANADA, DE 1921 À 1926, DE 1926 À 1930 ET DE 1935 À 1948

Raoul Hunter, 1968

William Lyon Mackenzie King est le premier ministre canadien ayant été le plus longtemps au pouvoir. Sous son gouvernement, le pays a fait de grands progrès au chapitre des politiques sociales et de l'identité nationale. King a dirigé le Canada au cours de la deuxième moitié de la crise des années 1930 et durant la Seconde Guerre mondiale, et a laissé entre autres en héritage les allocations familiales, la pension de vieillesse et l'assurance chômage. Pendant la guerre, le pays a été transformé en centre manufacturier et en champs de manœuvre pour les forces aériennes du Commonwealth. Plus de 10 % de la population, soit 1,1 million de personnes, ont porté l'uniforme.

La citoyenneté canadienne

King a également fait adopter la *Loi sur la citoyenneté* canadienne, laquelle est entrée en vigueur le 1er janvier 1947. Avant son adoption, les résidents du pays étaient considérés comme des sujets britanniques. Cette loi a contribué à définir une véritable identité nationale en établissant une citoyenneté canadienne commune à tous les Canadiens et Canadiennes.

La carrière politique de King s'est échelonnée sur près de 50 ans, dont 22 années à titre de premier ministre. Plutôt que de le représenter à une période particulière, ce monument évoque sa force de caractère et sa résistance.

7 SIR JOHN A. MACDONALD (1815-1891), UN PÈRE DE LA CONFÉDÉRATION, 1ER PREMIER MINISTRE DU CANADA, DE 1867 À 1873 ET DE 1878 À 1891

Louis-Philippe Hébert, 1895

Sir John A. Macdonald a été l'un des instigateurs de la Confédération canadienne et le premier à occuper le poste de premier ministre du Canada.

Il est au début de la vingtaine quand il se lance dans l'arène politique; dans les années 1850, il figure parmi les politiciens chevronnés de la Province du Canada. Polarisée et divisée entre le Canada-Est (le Québec) et le Canada-Ouest (l'Ontario), la Province se trouve dans une impasse politique. Macdonald contribue à dénouer la situation en proposant sa vision d'une Amérique du Nord britannique unie pour favoriser la croissance et le progrès, protéger les institutions françaises et assurer la sécurité des colonies face aux menaces extérieures.

Sans relâche, Macdonald fait une campagne favorable à la Confédération, et quand elle voit le jour, il est tout désigné pour diriger le pays. Le gouvernement Macdonald accueille le Manitoba, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard au sein de la Confédération, alors que l'on pose le dernier rail de la ligne transcontinentale des chemins de fer du Canadien Pacifique.

Ce monument représente Macdonald comme s'il était en présence de quelqu'un, prêt à engager un débat animé. Ses lunettes dans une main et ses notes dans l'autre, son attitude posée traduit l'esprit vif, le merveilleux sens de l'humour et la personnalité chaleureuse qu'on lui connaissait. À ses pieds se trouve une pile de documents où l'on peut lire Consolidation of British America *(Consolidation de l'Amérique britannique). En contrebas est assise une jeune femme symbolisant la Confédération. Elle tient les armoiries attribuées au Canada. Comparez-les à celles d'aujourd'hui, que l'on voit ici.*

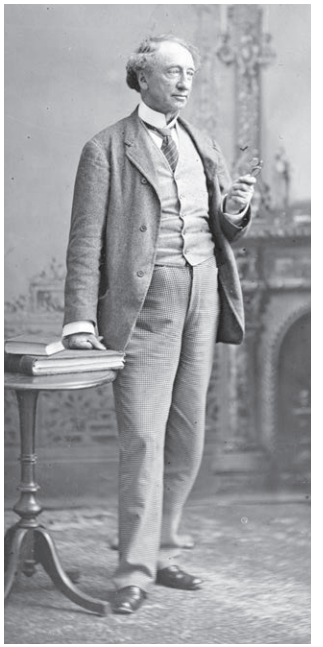

Bibliothèque et Archives Canada, C-021604 (détail)

Alexander Ross; Bibliothèque et Archives Canada, C-003693 (détail)

David R. Spencer, 1986; Creative Commons

Lors de la construction de la ligne transcontinentale vers l'ouest, les montagnes Rocheuses s'avèrent un défi de taille à relever. Pour résoudre le problème des pentes à pic dans le col Kicking Horse en Colombie-Britannique, on conçoit des tunnels en spirale — la voie ferrée décrit une boucle dans la montagne pour revenir sur ses pas et ressortir plus bas. Ainsi, pour les trains comptant 85 voitures et plus, la locomotive se trouve à passer sous ses propres wagons, comme on peut le voir sur cette photo.

Artiste : W.J.L. Gibbons, Bibliothèque du Parlement, PAI-001

LA CONFÉDÉRATION

Le Dominion du Canada a été créé le 1er juillet 1867, lorsque la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Province du Canada (aujourd'hui l'Ontario et le Québec) se sont regroupés pour former un nouveau pays. Plusieurs raisons financières, politiques et extérieures sous-tendaient la formation de cette union, ou Confédération. La peur d'une annexion par les États-Unis était une crainte bien réelle.

*Cette loi de confédération est l'aboutissement d'années de débats et de négociations entre les dirigeants des colonies qui ont mené à une suite de conférences tenues à Charlottetown (1864), à Québec (1864) et à Londres, en Angleterre (1866). Les responsabilités et la division du pouvoir élaborées par ces Pères de la Confédération ont mené à la création de l'*Acte de l'Amérique du Nord Britannique. *Cette loi, ajoutée aux lois adoptées ultérieurement par le Parlement constitue les fondements de la constitution du Canada d'aujourd'hui.*

Depuis 1867, le pays s'est agrandi grâce à l'ajout de nouvelles provinces et de nouveaux territoires, en commençant par le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, qui se sont joints à la Confédération en 1870, et en terminant par le Nunavut, en 1999.

8 *LES FEMMES SONT DES PERSONNES!*

Barbara Paterson, 2000

Ce monument rend hommage à cinq femmes qui ont uni leurs efforts et remporté la bataille juridique visant à faire reconnaître les femmes comme des « personnes » en vertu de l'Acte de l'*Amérique du Nord britannique*, obtenant ainsi le droit d'être nommées au Sénat. L'affaire « personnes » de 1929 a été un point tournant dans la lutte des femmes pour l'égalité, contribuant ainsi à paver la voie pour qu'elles puissent jouer un rôle actif dans toutes les sphères de la vie publique.

Voter sans même être reconnues comme des personnes

Le 24 mai 1918, vers la fin de la Première Guerre mondiale, certaines femmes obtiennent le droit de vote aux élections fédérales, et ce, même si elles ne sont pas encore reconnues comme des personnes. Voilà un pas important vers l'égalité entre les hommes et les femmes!

En 1919, on accorde aussi aux femmes le droit de se porter candidates à la Chambre des communes. Lors de l'élection de 1921, soit la première année où les Canadiennes exercent leur nouveau droit de vote, une femme se fait élire : Agnes Macphail. Cette dernière, qui est une bonne amie de la suffragette Nellie McClung, appuie les « Célèbres cinq », qui luttent pour le droit des femmes de siéger au Sénat.

DES PIONNIÈRES CANADIENNES

À la suite de l'affaire « personnes », d'autres femmes ont fait figure de pionnières en politique canadienne, notamment : Cairine Wilson, première sénatrice; Ellen Fairclough, première membre du Cabinet; Muriel McQueen Fergusson, première présidente du Sénat; Jeanne Sauvé, première présidente de la Chambre des communes et première gouverneure générale du Canada; et Kim Campbell, première femme à occuper le poste de premier ministre du Canada.

Archives Glenbow, NA-1514-3

Nellie McClung

Archives Glenbow, NA-5395-4

Louise McKinney

Archives Glenbow, NA-273-3

Emily Murphy

Archives Glenbow, NA-2607-1

Henrietta Muir Edwards

Archives Glenbow, NA-2204-12

Irene Parlby

Allez! Joignez-vous à Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney, Nellie McClung et Irene Parlby alors qu'elles dégustent le thé de la victoire. Remarquez, à la base de chaque statue, la signature identifiant chacune de ces femmes.

William Rider-Rider; Département de la Défense nationale, Bibliothèque et Archives Canada, PA-002279

Le 20 septembre 1917, le Parlement ratifie la *Loi des élections en temps de guerre*. La Loi accorde le droit de vote à l'épouse, à la mère et aux sœurs des soldats en service, de même qu'aux femmes qui servent dans les Forces armées. Les infirmières soignant des troupes canadiennes en Europe peuvent ainsi voter aux élections fédérales tenues en décembre 1917.

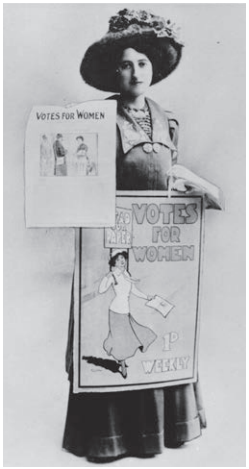

Office national du film du Canada. Photothèque, Bibliothèque et Archives Canada, PA-143958

« Le vote pour les femmes »

9 LA REINE ELIZABETH II (1926-), SOUVERAINE DEPUIS 1952

Jack Harman, 1992

La reine Elizabeth II est la souveraine du Canada qui, en 1982, a signé la *Loi constitutionnelle* concluant la marche pacifique du Canada vers son indépendance nationale. Avant l'entrée en vigueur de cette loi, toute modification significative à la constitution canadienne nécessitait la sanction du Parlement britannique. C'était là le dernier lien législatif du Canada avec la Grande-Bretagne. La *Loi constitutionnelle* de 1982 prévoit un mode de révision permettant au Parlement de la modifier avec le consentement d'un nombre variable de législatures provinciales, selon la motion présentée. La *Loi* englobe l'Acte de l'*Amérique du Nord britannique* et la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Archives de la GRC

Ce monument représente la reine Elizabeth sur son cheval Centenial, que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) lui a offert en 1977 pour souligner le 25e anniversaire de son règne. Centenial a été nommé ainsi en l'honneur du 100e anniversaire de la GRC, célébré en 1973.

De la troupe de 150 gendarmes qu'elle était à ses débuts, la GRC est devenue le corps policier national du Canada dont l'effectif compte plus de 26 000 hommes et femmes en poste dans les provinces et territoires du pays. Célèbres pour leur uniforme écarlate, leur chapeau Stetson et leurs longues bottes de cuir, les agents de la GRC ne portent cette tenue d'apparat que lors des cérémonies officielles. Sur la Colline, vous les verrez vêtus d'une veste, d'une chemise et d'un pantalon marine à bande jaune.

Artiste : Phil Richards; ©Collection de la Couronne, Division des résidences officielles, Commission de la capitale nationale (détail)

La statue de Brown le présente comme le débatteur énergique et déterminé qu'il a été durant sa carrière politique. Le personnage du travailleur, symbolisant l'affection du public, est assis en contrebas et tient une épée au-dessus d'une urne et un manuscrit. Sur ce dernier sont gravés les idéaux pour lesquels Brown s'est battu et qui, à ce jour, contribuent à définir le Canada : le gouvernement par le peuple, la liberté des institutions, la liberté de religion et l'égalité, l'unité et le progrès de la Confédération.

William James Topley; Bibliothèque et Archives Canada, PA-009280 (détail)

En 1866, la maison construite par Thomas McKay en 1838 et le domaine qui l'entoure deviennent la résidence officielle et le lieu de travail du gouverneur général, le représentant de la reine au Canada. Ici, à Rideau Hall, le gouverneur général accueille les chefs d'État et autres dignitaires en visite au pays.

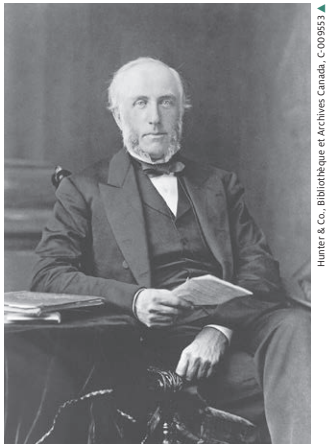

Hunter & Co., Bibliothèque et Archives Canada, C-009553

10 GEORGE BROWN (1818-1880), UN PÈRE DE LA CONFÉDÉRATION

George William Hill, 1913

Un des Pères de la Confédération, George Brown, était rédacteur en chef et politicien. Il avait fondé à Toronto un journal qui faisait la promotion d'un gouvernement responsable et qui est devenu l'un des quotidiens les plus importants au Canada, le *Globe* (aujourd'hui *The Globe and Mail*). Au cours des années 1860, Brown s'est consacré à la cause de la Confédération. Il a joué un rôle important lors des conférences qui ont précédé la Confédération, en abordant la question judiciaire et le rôle des gouvernements provinciaux et fédéraux, et ce, tant à Charlottetown qu'à Québec.

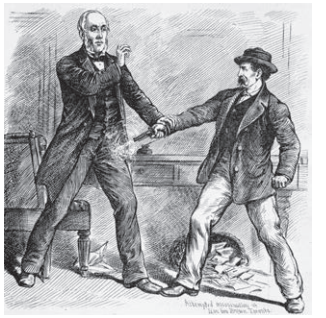

Bibliothèque et Archives Canada, C-072927

En 1880, un ancien employé mécontent du *Globe*, George Bennett, s'introduit dans le bureau de George Brown et l'atteint d'une balle à la jambe après une brève altercation. La blessure apparemment mineure s'infecte et lui sera finalement fatale.

LA PRESSE PARTISANE

À l'époque où George Brown était rédacteur en chef du Globe, *il était tout à fait banal qu'un journal soit directement lié à un parti politique. Ainsi, le* Globe *était le porte-parole d'un nouveau parti de réformistes, les* Clear Grits.

Cette pratique change cependant dans les années 1900, lorsque La Presse Canadienne se joint à la Tribune de la presse parlementaire pour produire des articles neutres qui seront vendus aux médias partout dans le monde. Depuis, les lecteurs s'attendent à des nouvelles impartiales, quoique l'on puisse toujours déceler un certain penchant politique dans les éditoriaux de la plupart des grands médias canadiens.

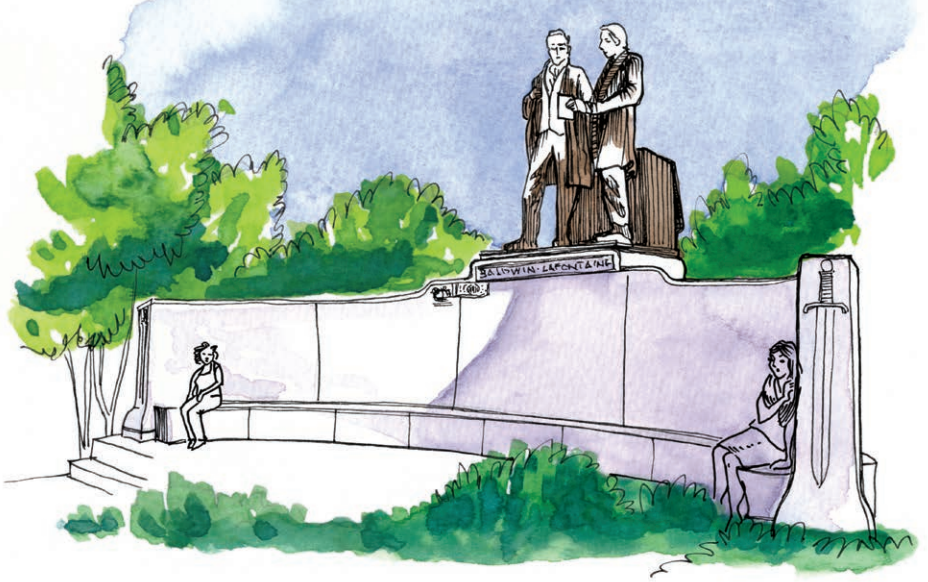

11 ROBERT BALDWIN (1804-1858) ET SIR LOUIS-HIPPOLYTE LAFONTAINE (1807-1864)

Walter S. Allward, 1914

Dans un esprit de collaboration, Robert Baldwin et sir Louis-Hippolyte LaFontaine ont contribué à la création du gouvernement responsable aux Haut et Bas-Canada. Ce principe est le pilier de la démocratie canadienne; il implique que le gouvernement doit avoir l'appui de l'assemblée des élus (la Chambre des communes) pour que ses projets de loi soient adoptés. Sans cet appui, le gouvernement doit démissionner. En pareil cas, un autre parti politique ou une coalition est appelé à former le gouvernement ou des élections sont déclenchées.

Ce monument représente Baldwin et LaFontaine au milieu d'une discussion privée. On a gravé plus bas les dates de leur « grand ministère » — de 1848 à 1851 —, période durant laquelle les deux hommes ont piloté l'adoption du gouvernement responsable.

Le personnage représentant le Haut-Canada (à gauche) et celui symbolisant le Bas-Canada (à droite), se font face aux extrémités du piédestal connu sous le nom de « mur du chuchotement ». Si deux personnes se tiennent debout aux extrémités, l'une près de la masse gravée dans la pierre (symbole du gouvernement), et l'autre près de l'épée sculptée (symbole de la justice), elles peuvent faire face au mur et se parler en ne faisant que chuchoter.

Bibliothèque et Archives Canada, C-031493

Robert Baldwin

Bibliothèque et Archives Canada, C-005961

Sir Louis-Hippolyte LaFontaine

Ce monument, dévoilé en 1885, a été le premier à être érigé sur la colline du Parlement. Cartier tient un document montrant une inscription tirée d'un discours tenu en 1865 et affirmant la nécessité de la Confédération.

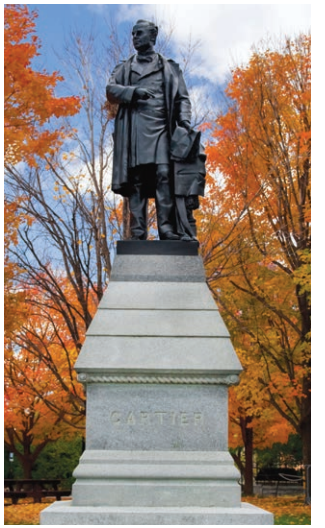

12 ALEXANDER MACKENZIE (1822-1892), 2E PREMIER MINISTRE DU CANADA, DE 1873 À 1878

Louis-Philippe Hébert, 1901

Deuxième premier ministre du Canada, Alexander Mackenzie a créé la Cour suprême du Canada et le Bureau du vérificateur général du Canada. De plus, il a accordé aux Canadiens le droit au vote secret.

Ce monument représente Mackenzie en homme d'État et orateur, tenant un parchemin et un calepin dans sa main gauche. Un personnage représentant la Probité — ce qui signifie l'honnêteté et l'intégrité – se tient en contrebas. Sur son manuscrit on peut lire : *Duty was his Law, and Conscience his Ruler* (Le devoir était sa loi et la conscience, son maître). Quant au jeune personnage, il tient un compas, faisant ainsi référence à la vocation première de Mackenzie : maçon de formation, il avait d'abord travaillé comme maître d'oeuvre et entrepreneur avant d'entrer en politique.

13 SIR GEORGE-ÉTIENNE CARTIER (1814-1873), UN PÈRE DE LA CONFÉDÉRATION

Louis-Philippe Hébert, 1885

Sir George-Étienne Cartier a été un défenseur de la Confédération au Canada, et il a contribué à bâtir le pays tel que nous le connaissons aujourd'hui. Il a participé aux trois conférences qui ont précédé la Confédération et qui ont eu lieu à Charlottetown (1864), à Québec (1864) et à Londres, en Angleterre (1866), pour défendre les intérêts des Canadiens français au Québec, obtenant pour eux d'importants droits, notamment la protection de leur langue et de leur religion. Cartier a fait la promotion du système fédéral au Québec et, une fois la Confédération réalisée, il a contribué à convaincre le Manitoba, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest d'intégrer le Canada. À sa mort, son allié politique de longue date, John A. Macdonald, a fondu en larmes lorsqu'il a annoncé le décès de son ami.

Library and Archives Canada, PA-138522

14 LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

La Bibliothèque du Parlement conserve et protège le passé législatif du Canada. Elle assure aux sénateurs et aux députés un accès immédiat à un demi-million d'ouvrages et de documents qui les aident à s'informer sur tous les sujets liés aux fonctions parlementaires. Mais la Bibliothèque est bien plus qu'une collection; elle contribue à la démocratie parlementaire canadienne en fournissant au Parlement de l'information non partisane, fiable, pertinente et qui le concerne.

Sa restauration

Construite entre 1859 et 1876, la Bibliothèque est l'un des plus extraordinaires exemples d'architecture néogothique au Canada. D'importants travaux de rénovation ont été réalisés de 2002 à 2006. Cette restauration a prolongé la vie utile de l'édifice d'au moins 50 ans tout en limitant les interventions le plus possible. Les travaux ont été réalisés par Thomas Fuller Construction Co. Limited d'Ottawa, une entreprise appartenant aux descendants d'un des architectes de la Bibliothèque d'origine.

Plus de 600 personnes de métier — maçons spécialisés dans la pierre, ébénistes restaurateurs, terrassiers et ouvriers métallurgistes — ont mis leurs compétences au service de ce projet. On constate l'incroyable talent de ces artisans en s'attardant aux exquises particularités de la structure restaurée — des détails de la girouette qui coiffe le toit de cuivre à la magnifique maçonnerie multicolore dont le nettoyage ou la réparation a exigé l'évaluation de l'état de chaque pierre.

Liberté! un nourrisson du Nord / Bercé dans les branches des pins agités, / Dans une aventure chérie s'est lancé / Là, au sud, où le soleil luit d'un éclat magnifique; / L'avenir était si brillant, si prometteur, / Elle rêvait que son foyer se trouvait là, se trouvait là. [traduction]
– *Extrait de* « Freedom's Journey », *The Poems of Thomas D'Arcy McGee, D. & J. Sadlier, Londres, 1869.*

William Notman; Bibliothèque et Archives Canada, C-016749

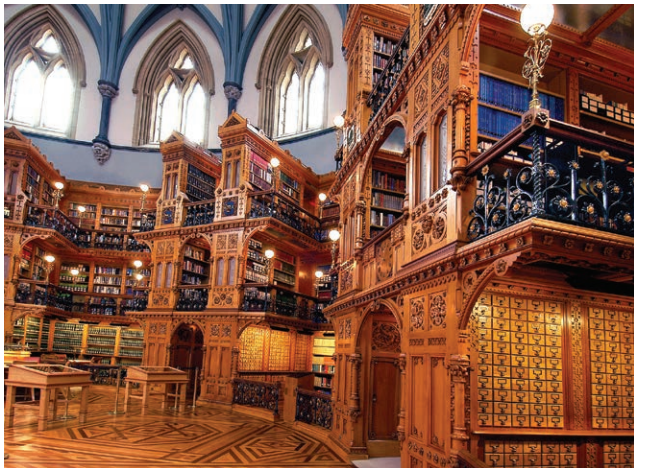
Mone Cheng; ©Bibliothèque du Parlement

Bibliothèque et Archives Canada, PA-173105

15 THOMAS D'ARCY MCGEE (1825-1868), UN PÈRE DE LA CONFÉDÉRATION

George William Hill, 1922

L'auteur, poète et Père de la Confédération Thomas D'Arcy McGee a mis sa plume et son talent d'orateur à contribution pour défendre les intérêts des catholiques irlandais et aider à établir la Confédération canadienne. McGee a dénoncé avec passion les féniens, un groupe de révolutionnaires irlandais qui a tenté sans succès d'envahir le Canada en 1866 et en 1870. Au petit matin du 7 avril 1868, alors qu'il rentre chez lui, à sa résidence de la rue Sparks, à Ottawa, McGee est abattu par balle, probablement par un membre de ce groupe.

Ce monument représente l'orateur puissant qu'était McGee. Il est ici en train de prononcer un discours; en contrebas, un personnage allégorique symbolisant la mémoire tend l'oreille. Regardez le manuscrit sur ses genoux. Il y est inscrit le mot *Confederation* (Confédération).

16 LA CLOCHE DE LA TOUR VICTORIA

Peu après avoir sonné minuit le matin du 4 février 1916, la cloche de la tour Victoria s'effondre dans le brasier qui consume l'édifice du Centre. L'immeuble est en ruine, mais la Bibliothèque du Parlement est sauvée grâce, entre autres, à ses lourdes portes en fer. La cloche est plus tard retirée des décombres pour être exposée. Restaurée en 2000, elle est aujourd'hui intégrée à un monument où elle se trouve inclinée pour symboliser la position qu'elle avait quand elle s'est effondrée.

L'incendie fait rage pendant des heures. La tour principale est épargnée jusqu'à 23 h. Un des moments les plus touchants et les plus émouvants pour les spectateurs est le timbre de la cloche qui sonne minuit. On croyait percevoir une plainte humaine en entendant ces sons familiers s'échapper de l'énorme flambée lumineuse. [traduction]
– *Le sous-ministre des Travaux publics, 1916*

17 SIR ROBERT BORDEN (1854-1937), 8E PREMIER MINISTRE DU CANADA, DE 1911 À 1920

Frances Loring, 1957

Sir Robert Borden a dirigé le Canada tout au long de la Première Guerre mondiale, et il a vu le pays acquérir plus d'autonomie et un nouvel esprit national. Son mandat à titre de premier ministre a été important. Malgré une conscription qui divisait le pays, près de 620 000 hommes et femmes ont servi au cours de la guerre. Parmi eux, plus de 65 000 ont été tués. Sur le front intérieur, les premiers impôts sur le revenu des particuliers ont été perçus et, pour la première fois, les femmes ont eu le droit de voter à une élection fédérale.

La remarquable contribution du Canada à la Première Guerre mondiale lui vaut les éloges et l'admiration de ses alliés, et Borden s'est battu pour que cet effort procure au pays la reconnaissance internationale.

Ce monument le montre apportant un document à la conférence pour la paix, à Paris, en 1919, où il obtient une voix pour le Canada, non seulement comme élément de l'Empire britannique mais également en tant que nation émergente sur la scène internationale.

LE DOUBLE RÔLE DE LA COLLINE

La colline du Parlement a d'abord été conçue non pas comme un lieu de travail réservé aux parlementaires, mais comme un endroit où les gens se rencontrent, jasent ou font une pause dans un magnifique cadre extérieur. Comme dans les jardins publics de l'époque victorienne, on trouve sur les terrains des bancs, le Pavillon d'été, une tonnelle et des belvédères. Il y a déjà eu, à même la falaise, un « sentier des amoureux ».

Le contraste entre l'aménagement paysager soigné et l'aspect plus sauvage des alentours demeure une importante caractéristique de la colline du Parlement, à l'image de son double rôle : siège du gouvernement et parc public.

Défilé de militaires canadiens devant sir Robert Borden, en France (juillet 1918).

Bibliothèque et Archives Canada, PA-002746

Archives de la Ville d'Ottawa, CA-001350

18 JOHN G. DIEFENBAKER (1895-1979), 13E PREMIER MINISTRE DU CANADA, DE 1957 À 1963

Leo Mol, 1986

Ce monument montre John G. Diefenbaker que les gens surnommaient « the Chief » (le chef), transportant un document sur lequel on peut lire l'inscription de son plus important legs : la *Déclaration canadienne des droits*. Cette déclaration stipulait les droits fondamentaux de tous les Canadiens et Canadiennes. Elle a mené à la *Charte canadienne des droits et libertés* aujourd'hui enchâssée dans la Constitution canadienne.

Duncan Cameron, Bibliothèque et Archives Canada, PA-057939 (détail)

Nos droits et libertés

Il est par les présentes reconnu et déclaré que les droits de l'homme et les libertés fondamentales ci-après énoncés ont existé et continueront d'exister pour tout individu au Canada quels que soient sa race, son origine nationale, sa couleur, sa religion ou son sexe :

a) le droit de l'individu à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne ainsi qu'à la jouissance de ses biens, et le droit de ne s'en voir privé que par l'application régulière de la loi;
b) le droit de l'individu à l'égalité devant la loi et à la protection de la loi;
c) la liberté de religion;
d) la liberté de parole;
e) la liberté de réunion et d'association;
f) la liberté de presse.

– La *Déclaration canadienne des droits*, partie i, 1960, c. 44.

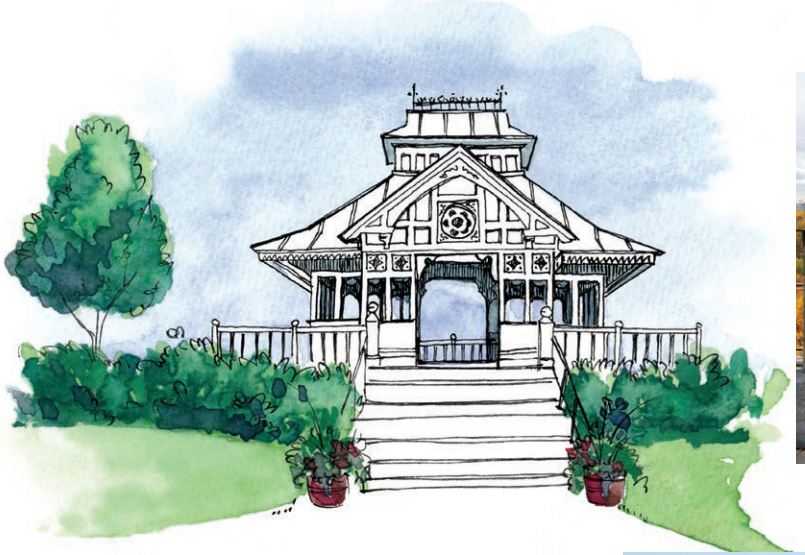

19 LE PAVILLON D'ÉTÉ

Le Pavillon d'été fait partie du monument aux agents de police et aux agents de la paix morts dans l'exercice de leurs fonctions. Ce pavillon d'été d'agrément, construit en 1877 par Thomas Seaton Scott, le premier architecte en chef du Canada, devait servir de retraite estivale au président de la Chambre des communes et à sa famille. En 1956, la structure originale est démolie en raison de son mauvais état. Près de 40 ans plus tard, une réplique du pavillon original est érigée au même endroit grâce à la contribution de l'Association canadienne des policiers et à l'Association canadienne des chefs de police, à la mémoire de leurs collègues disparus.

DES LIENS NATURELS

La colline du Parlement se trouve au cœur de la capitale du Canada et surplombe une rivière qui rappelle plusieurs histoires. Pour les Kichesipirini *(un peuple algonquin) qui habitent la région, la rivière était connue — et l'est toujours — sous le nom de* Kichi sipi*, qui signifie la Grande Rivière. Les commerçants de fourrures la nommaient la Grande Rivière du Nord. Les missionnaires jésuites l'ont appelée tour à tour Outaouak, Outauas ou Outaouais, du nom de l'un des peuples algonquins habitant la région.*

Tom Alföldi

Gracieuseté de la Bibliothèque publique de Toronto, JRR 1405

Prenez quelques instants pour vous imaginer ce paysage tel qu'il était il y a quelques siècles : les luxuriantes collines de la Gatineau, la majestueuse rivière des Outaouais et la tumultueuse chute des Chaudières.

20 LE MONUMENT COMMÉMORATIF DES POLICIERS ET AGENTS DE LA PAIX CANADIENS

Le Monument commémoratif des policiers et agents de la paix canadiens rappelle à notre souvenir les agents canadiens de la force publique qui ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions depuis 1804. Ce sont les agents de police de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et des services de police provinciale et municipale, les agents de la paix d'organismes comme Parcs Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, Pêches et Océans Canada, et les autres agents de la paix fédéraux et provinciaux. Ces femmes et ces hommes courageux ont sacrifié leur vie pour protéger les collectivités du Canada, sa vie aquatique et sa faune, ses océans, ses forêts, ses frontières, ses parcs nationaux et ses lieux historiques. Sur un panneau en acier inoxydable du monument, on peut lire : « Ils sont nos héros. Nous ne les oublierons pas. »

Une journée dédiée en leur honneur

Le 24 septembre 1998, le gouvernement du Canada proclame officiellement le dernier dimanche de septembre la Journée commémorative nationale de la police et des agents de la paix. En annonçant cette journée commémorative, le solliciteur général du Canada s'exprime en ces termes : « Chaque année, cette journée commémorative nationale donnera aux Canadiens et aux Canadiennes l'occasion de témoigner officiellement leur reconnaissance à l'égard des agents de police et des agents de la paix dévoués qui font le sacrifice de leur vie pour la sécurité de nos collectivités. » En cette journée, des milliers d'agents de police, d'agents de la paix et de gens du public se rassemblent sur la colline du Parlement pour rendre hommage aux collègues et aux êtres chers morts au service du Canada.

21 LA REINE VICTORIA (1819-1901), SOUVERAINE DE 1837 À 1901

Louis-Philippe Hébert, 1901

Durant le long règne de la reine Victoria, le pays du Canada a été créé, a évolué et a prospéré. Sa capitale, Ottawa, a été proclamée par la monarque. La reine Victoria accède au trône en 1837, l'année même où de violentes rébellions éclatent dans le Haut et le Bas-Canada (l'Ontario et le Québec d'aujourd'hui) pour réclamer une forme de gouvernement plus démocratique et responsable. Ces soulèvements entraînent nombre de réformes, y compris l'union du Haut et du Bas-Canada pour créer la Province du Canada. En 1857, la capitale permanente de la province doit être établie; on choisit Ottawa. Dix ans plus tard, la reine Victoria signe l'*Acte de l'Amérique du Nord* britannique qui donne naissance au Dominion du Canada, un pays autonome au sein de l'Empire britannique, créé à l'issue de négociations et d'accords pacifiques.

Des personnages allégoriques ornent plusieurs des monuments de la colline du Parlement. Ils sont la représentation abstraite des réalisations, du caractère ou des principes de la personne dont le monument rappelle le souvenir. Au monument de la reine Victoria, une jeune femme aux vêtements battus par le vent offre une couronne de laurier. Sur sa tête, elle porte une couronne sur laquelle figure les armoiries des provinces. Elle personnifie le jeune pays du Canada. Le lion qui se tient près d'elle a été ajouté par le sculpteur Louis-Philippe Hébert pour symboliser la force. Il est le gardien du Canada, du drapeau et de l'honneur national.

Archives publiques de l'Ontario, C 335-0-0-5, Collection des portraits royaux, V.1860

Voici à quoi devait ressembler la Colline quand Ottawa a été choisie comme capitale en 1857.

Bibliothèque et Archives Canada, no. d'acc. 1991-120-3

Studio Topley, Bibliothèque et Archives Canada, C-001288

La capitale du Canada

Ottawa n'a pas toujours été la belle ville qu'elle est devenue. Elle n'était qu'une petite ville forestière où des baraques s'alignaient le long des rues boueuses. L'endroit présentait néanmoins des avantages géographiques particuliers. Ottawa se situait à la frontière du Canada-Est (le Québec) et du Canada-Ouest (l'Ontario), et on y trouvait à la fois des anglophones et des francophones. L'emplacement se trouvait aussi à bonne distance des États-Unis, contre qui s'étaient battues les colonies britanniques en Amérique du Nord durant la guerre de 1812. Déclarée la capitale de la Province du Canada en 1857, Ottawa a conservé son statut de capitale nationale après la Confédération, 10 ans plus tard.

Library and Archives Canada, Acc. No. 1972-26-795 (detail)

UN REGARD SUR LE PASSÉ

Imaginez-vous en 1826. La colline du Parlement est un campement militaire connu sous le nom de « colline des Casernes ». Le lieutenant-colonel John By et les Royal Engineers (le Corps royal du génie) chargés de la construction du canal Rideau occupent les lieux.

22 LESTER B. PEARSON (1897-1972), 14E PREMIER MINISTRE DU CANADA, DE 1963 À 1968

Danek Mozdzenski, 1990

Chez nous comme à l'étranger, l'image d'un Canada pacifique et compatissant a été promue par Lester B. Pearson. Avant de devenir premier ministre, Pearson a été l'un des architectes des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). En 1957, il a reçu le prix Nobel de la paix pour les efforts qu'il a déployés pour la création des forces de maintien de la paix de l'ONU. Ses qualités de leader et de modérateur ont permis à son gouvernement minoritaire d'instaurer le Régime de pensions du Canada et les soins de santé universels, et de mettre sur pied des commissions royales d'enquête sur le bilinguisme, le biculturalisme et le statut de la femme.

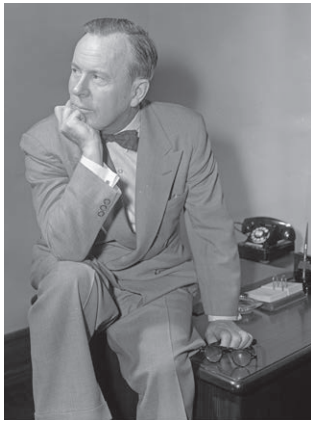

Bibliothèque et Archives Canada, e007150486

Ce monument rend bien la nature amicale et décontractée de Pearson.

Duncan Cameron, Library and Archives Canada, PA-142624

UN DRAPEAU BIEN À NOUS

Depuis l'arrivée des premiers explorateurs venus de France au XVIe siècle, plusieurs drapeaux ont successivement représenté le Canada. À l'approche du centenaire de la Confédération (1967), le Parlement multiplie ses efforts pour choisir un nouveau drapeau bien canadien. Après des années de débats et plus de 300 discours passionnés à la Chambre des communes, le premier ministre Pearson recueille enfin assez d'appuis favorables au drapeau et le 15 février 1965, l'Unifolié est officiellement dévoilé. Au cours des 50 dernières années, ce drapeau est devenu un symbole reconnu dans le monde entier.

Le concept du drapeau canadien est lié à l'histoire et à la culture du pays. En 1921, le roi George V proclame le blanc et le rouge les couleurs nationales du Canada. La feuille d'érable sert de symbole au pays depuis les années 1700, et la feuille d'érable rouge identifie les athlètes olympiques canadiens depuis 1904.

POURSUIVEZ LA DÉCOUVERTE

Faites de l'exploration des terrains de la colline du Parlement le point de départ de votre découverte. Voici le calendrier des activités :

ACTIVITÉS	PRINTEMPS-ÉTÉ	AUTOMNE-HIVER
Visite guidée de l'édifice du Centre*	**De la mi-mai au 30 juin** En semaine : de 9 h à 19 h 40 Les weekends : de 9 h à 16 h 40 **Du 2 juillet à la fête du Travail** Tous les jours : de 9 h à 16 h 40	**De septembre à la mi-mai** Visitez parl.gc.ca/vis pour plus de renseignements.
Visite guidée de l'édifice de l'Est	**Du 2 juillet à la fête du Travail** Tous les jours : de 9 h à 16 h 45	—
Visite guidée en plein air	**Du 23 juin à la fête du Travail**	—
Récital du carillonneur du Dominion	**D'avril à juin** En semaine seulement : de 12 h à 12 h 15 **Juillet et août** En semaine seulement : de 11 h à 12 h	—
Tribunes du Sénat et de la Chambre des communes	**Lorsque le Parlement siège**	**Lorsque le Parlement siège**
Cérémonie de la Relève de la garde	**De la fin juin à la fin août**	—
Chapelle du Souvenir et aire d'observation de la tour de la Paix*	**De la mi-mai au 30 juin** En semaine : de 9 h à 19 h Les weekends : de 9 h à 16 h **Du 2 juillet à la fête du Travail** Tous les jours : de 9 h à 16 h	**De septembre à la mi-mai** Visitez parl.gc.ca/vis pour plus de renseignements.
Célébrations de la fête du Canada	**Le 1er juillet**	—
Lumières du Nord (Spectacle son et lumière)	Du 9 juillet à la fête du Travail	—
Les lumières de Noël	—	**Du début décembre au début janvier**

**Sous réserve de modifications sans préavis.*

LE DRAPEAU NATIONAL ET LES DRAPEAUX PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX DU CANADA

Canada

Terre-Neuve-et-Labrador

Nouvelle-Écosse

Île-du-Prince-Édouard

Nouveau-Brunswick

Québec

Ontario

Manitoba

Saskatchewan

Alberta

Colombie-Britannique

Nunavut

Territoires du Nord-Ouest

Yukon

Renseignements

Les visites des édifices du Parlement peuvent être modifiées sans préavis. Pour obtenir plus de renseignements et planifier votre visite, rendez-vous au parl.gc.ca/vis ou composez le 1-866-599-4999.

Pour obtenir des renseignements généraux, passez au Kiosque d'information de la capitale (90, rue Wellington), composez le 1-844-878-8333 ou le 1-888-997-3123 (ATS), ou visitez le site Web de Patrimoine canadien au canada.ca/capitale-du-canada.

Pour télécharger l'application mobile de la visite de la colline du Parlement et du boulevard de la Confédération, rendez-vous au canada.ca/capitale-applications-mobiles.

This publication is also available in English.

Connecter. Partager. Découvrir.

@vivezlacapitale @canada_cap @VivezlaCapitale

Explorez la région de la capitale du Canada!

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Canada

Musées nationaux du Canada

PASSEPORT

Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada

Musée de l'aviation et de l'espace du Canada

Musée canadien de l'histoire

Musée Canadien de la nature

Musée des sciences et de la technologie du Canada

Musée canadien de la guerre

Explorez les musées nationaux du Canada avec le passeport des musées :

3 *MUSÉES JOURS* **35 $**

Musée des beaux-arts du Canada

Tom Thomson, Le pin (détail), 1916-1917. NGC / MBAC, Ottawa

Valable pendant trois jours consécutifs à compter de la première visite. Valable dans 3 musées de votre choix parmi les 7 musées nationaux participants. Chaque enfant (âgé de 17 ans et moins) accompagnant la personne détenant le passeport obtient un rabais de 30% sur l'admission générale au musée.

passeportmusees.ca

Canada

LA COUR SUPRÊME DU CANADA, LE PLUS HAUT TRIBUNAL DU PAYS

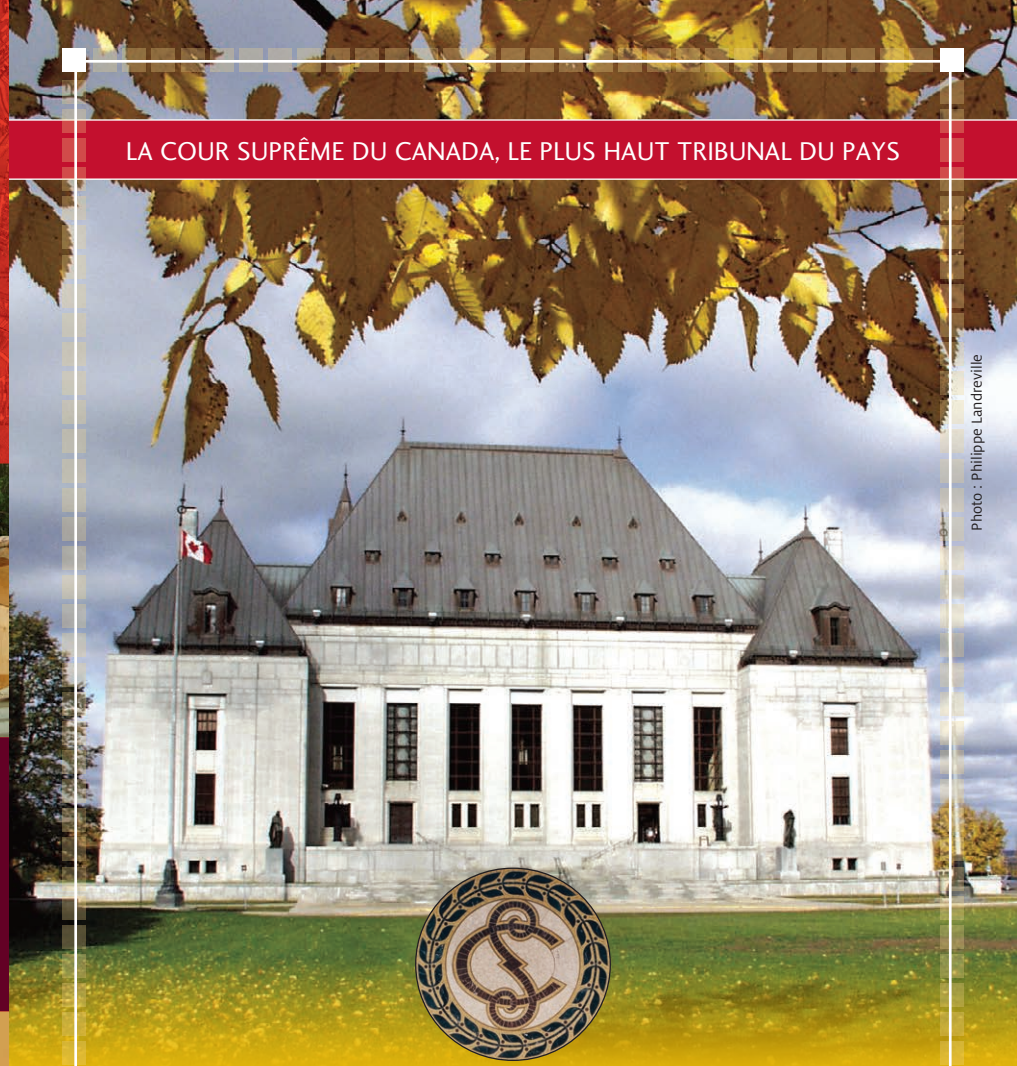

Photo : Philippe Landreville

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC LES ROUAGES DU SYSTÈME JUDICIAIRE CANADIEN

Visites guidées de la Cour ❖ Ressources pédagogiques
❖ Tous ces services sont gratuits ❖

301, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0J1

www.scc-csc.ca ❖ 613-995-5361 ❖ 1-866-360-1522
Télécopieur : 613-941-5817 ❖ courriel : tour-visite@scc-csc.ca

LUMIÈRES
DU NORD

Spectacle gratuit tous les soirs sur la colline du Parlement

Du 9 juillet au 3 septembre 2018

- En juillet, à 22 h
- En août, à 21 h 30
- En septembre, à 21 h

canada.ca/lumieres-du-nord

Commanditaire exclusif

Manuvie

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Canada